



## Garde d'enfant et chantage

Par **moiyo**, le **10/11/2009** à **22:09**

Bonjour,voila mon compagnon est divorcé depuis 2001 il a une fille de 11 ans maintenant.Il a un droit de garde un weekend sur 2 et moitié des vacances mais son ex femme decale un peu trop souvent sa fille de fois il ne la voit pas pendant des mois mais n'a jamais rien dit car elle faisait jouer qu'il n'avait rien a dire puisqu'elle n'avait pas exigé de pension et qu'elle pourrai en demandé une très grosse alors comme nous avons trois enfants il s'est toujours écrasé.Mais voila nous avons eu sa fille pendant les vacances et comme elle voulait rester un jour de plus nous lui avons bien sur dit de telephoner d'abord a sa mere durant la conersation mon mari c'est aperçu avec une certaine stupeure que sa fille appelé son beau père papa ...le lendemain matin il a donc demandé des explications a son ex femme pour elle laissé sa fille appelé son beau père papa on a sentit tout de suite un malaise s'installer comme si on l'avait prise la main dans le sac puis elle a haussé le ton le beau père et venu mettre son grain de sel et il a prit un taqué puis ils sont partis bredouille.Hier comme il doit avoir sa fille ce weekend il a donc telephoné a son ex femme pour lui dire qu'il viendrait la chercher et coup de theatre elle ne veut plus qu'il voit sa fille car dit elle nous sommes tous deux irresponsables,nous venons d'etre propriétaire je travail dans la fonction publique et je ne crois pas etre irresponsable bref poussé par cet elan de méchanceté il souhaite carrement demander la garde et porter plainte pour non presentation d'enfant.que lui conseillé vous pour obtenir le droit de garde nous avons de notre part ressortit des faits comme les absences repétés a l'ecole signé par la directrice ravie d'ailleur qu'on lui demande cela.Merci de nous donner des conseils afin de constituer un bon dossier de plus sa fille nous demande depuis plus d'un an de venir vivre avec nous 5 et l'a meme écrit dans son petit carnet secret.